

les Territoires du Nord-Ouest et la Colombie-Britannique; qu'au cours de ces voyages, Votre Excellence ait été agréablement impressionnée par les manifestations d'une profonde loyauté et d'esprit public, et que malgré la crise commerciale dont il vient d'être question, Elle ait remarqué partout des signes non équivoques d'une grande espérance dans l'avenir reposant sur une foi absolue dans les ressources immenses du Canada; foi qui est, comme vous avez bien voulu le dire gracieusement, une des caractéristiques de son peuple et qui est du meilleur augure pour de nouveaux progrès.

Nous recevons de Votre Excellence avec un sentiment profond de l'importance de cette communication, l'annonce que le gouvernement de Terre-Neuve ayant manifesté son désir de renouer des négociations à l'effet de faire admettre cette colonie dans la Confédération du Canada, un sous-comité des conseillers de Votre Excellence a eu récemment des conférences avec les délégués du gouvernement de cette île, pour discuter avec eux les conditions de cette union, et que ce sera un sujet de félicitation générale si les négociations maintenant pendantes amènent la plus ancienne possession coloniale de Sa Majesté à faire partie intégrante de la Confédération canadienne.

Nous remercions Votre Excellence de nous avoir fait connaître que des projets de loi relatifs à la banqueroute et à la faillite et aux compagnies à fonds social nous seront soumis et que nous serons aussi appelés à étudier certains amendements à la loi concernant les assurances, à l'Acte concernant les billets du Canada, à l'Acte des Terres du Canada, à l'Acte concernant les Indiens, à l'Acte relatif à la représentation des Territoires du Nord-Ouest, ainsi qu'un projet de loi concernant la concession de terres à la Compagnie de chemin de fer du Pacifique Canadien.

Votre Excellence peut être assurée que toutes ces mesures seront l'objet de notre considération la plus attentive.

Au début des importants travaux qui nous incombent, nous nous associons au souhait de Votre Excellence que nos délibérations, inspirées par l'esprit de sagesse et de patriotisme, puissent, grâce aux bénédictions divines, contribuer à l'unité et au bien-être du Canada.

Après débat,

Sur motion de l'honorable M. Ferguson (Queen, I.P.E.), secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit remise à demain.

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, président du Conseil privé de la Reine pour le Canada, a présenté au Sénat la liste du Service Civil du Canada, 1894.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit:—

*(Voir Documents de la Session No 16a.)*

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, président du Conseil privé de la Reine pour le Canada, a présenté au Sénat un tableau indiquant la moyenne des hommes employés dans la police fédérale pendant chaque mois de l'année 1894, avec la liste des paiements et des dépenses de voyage (en vertu des S.R. du C., ch. 184, sec. 5).

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table et ils sont comme suit:—

*(Voir Documents de la Session No 26.)*

Alors, sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par M. Angers, Le Sénat s'est ajourné.